

# Après



# l'inondation

Après une inondation, ma maison peut être en mauvais état.  
Au-delà du choc, regagner mon domicile peut présenter des risques pour ma santé.



## Accidents

Ma maison présente des risques. Il est possible que les fondations soient touchées. Mes installations de gaz, de chauffage et d'électricité peuvent aussi être défectueuses.



## Intoxication

L'eau du robinet risque d'être polluée et peut m'intoxiquer si je la bois. Les aliments peuvent également présenter un risque après une inondation.



## Maison insalubre

Ma maison n'est plus saine (murs imbibés d'eau, moisissures...). De plus, l'eau amène souvent des produits dangereux venant de l'extérieur.



## Choc psychologique

J'ai subi un événement traumatisant et j'ai perdu des objets auxquels je tenais. Cela peut m'affecter très fortement et c'est normal.



Pour connaître la marche à suivre de retour à la maison, je m'informe auprès de ma mairie.



Je dois nettoyer, désinfecter et faire sécher ma maison.



Mon médecin peut m'aider, je n'hésite pas à l'appeler.

Je fais attention aux personnes en difficulté près de chez moi.

[www.prim.net](http://www.prim.net) • [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) • [www.solidarites-sante.gouv.fr](http://www.solidarites-sante.gouv.fr)

